

550 Service de la Jeunesse

on nous a relaté que des enfants prenant part aux animations du Service de la Jeunesse le mercredi après-midi s'étaient vu refuser l'accès aux toilettes du collège d'à-côté et avaient dû se débrouiller autrement, notamment en rentrant chez eux.

Il serait dommage que les renvoyer chez eux - pour les plus petits - provoque un accident malvenu.

Les animateur-ices du SJ pourraient-ils disposer d'un accès aux écoles durant les mercredis après-midi ? Et que les concierges soient avertis de cette éventualité ?

investissements 5000000 p. 184

200'000 CHF Capitale culturelle suisse